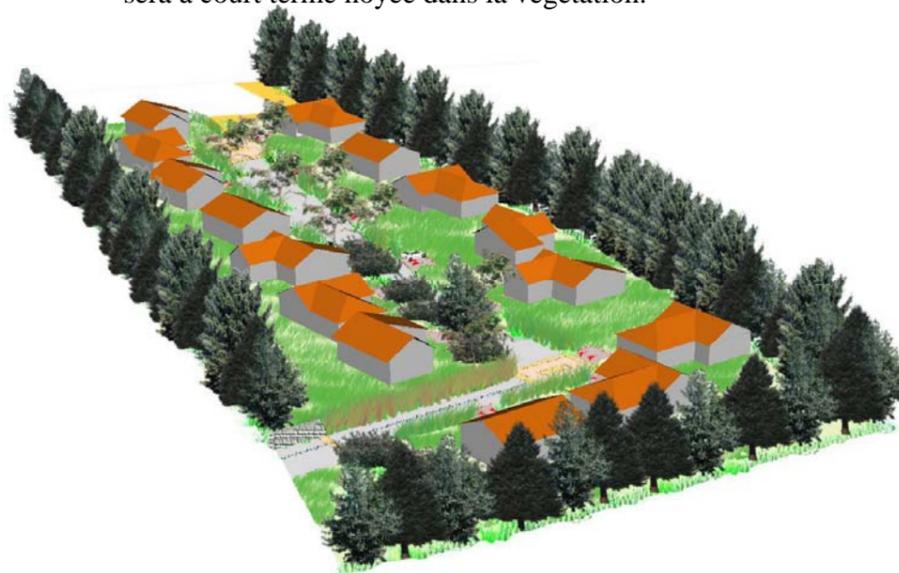




### - Porte de L'opération ; entrée du lotissement

L'entrée se caractérise par une large ouverture bordée de murets en moellon longeant la prairie inondable.

Ces murets guident le regard vers la rue du lotissement bordée d'une haie plantée par le lotisseur et éventuellement doublée d'une clôture de faible hauteur implantée à environ 1.20m en retrait (à la charge de l'acquéreur). Cette clôture sera à court terme noyée dans la végétation.



## Les jardins de Mescleuziou Plouzané (29)

- 1) Organiser le fonctionnement du futur quartier autour de « l'épine dorsale » que constitue la rue partant Sud Ouest (Route de Mescleuziou) pour terminer en impasse au Nord
- 2) Créer des placettes, lieu de vie et d'échanges dans le quartier. Ces placettes ponctueront l'espace à différents endroits.
- 3) Des arbres tiges viendront structurer l'espace. Ces arbres seront inclus dans les lots. Des espèces bocagères seront retenues afin de garder le caractère identitaire du site
- 4) Réserve d'un espace pour le traitement des eaux pluviales au Sud Ouest du terrain, à l'entrée du lotissement. Cet aménagement pourra servir de porte au projet
- 5) Création d'un projet intégré au paysage de bocage existant. La conservation des haies et talus bocager en périphérie des parcelles permettront d'intégrer parfaitement les habitations dans ce paysage. La plantation de haies et de bosquets en façade des lots permettra d'harmoniser l'ensemble du projet à son environnement

### Plantations et Clôtures

Le lotisseur souhaite réaliser un lotissement de grande qualité paysagère avec une très grande homogénéité des clôtures sur voie. C'est la raison pour laquelle il prendra en charge la réalisation de l'ensemble des clôtures privées bordant les espaces publics, clôtures qui seront essentiellement végétalisées et éventuellement doublées d'un grillage de couleur verte de faible hauteur (à la charge des acquéreurs).

Un talus sera créé pour redonner un aspect bocager au site, ce talus planté sera à la charge du lotisseur. La végétation sera composée de haies libres et de bosquets aux endroits clés (décrochements de voirie, placettes...). Des arbres tiges viendront ponctuer la nouvelle rue. Ils permettront de guider le regard en s'harmonisant avec la végétation existante, et seront plantés dans les lots (à la charge du lotisseur).